

UNITÉ HYDROGRAPHIQUE ITON

SAV.17



137 581 habitants

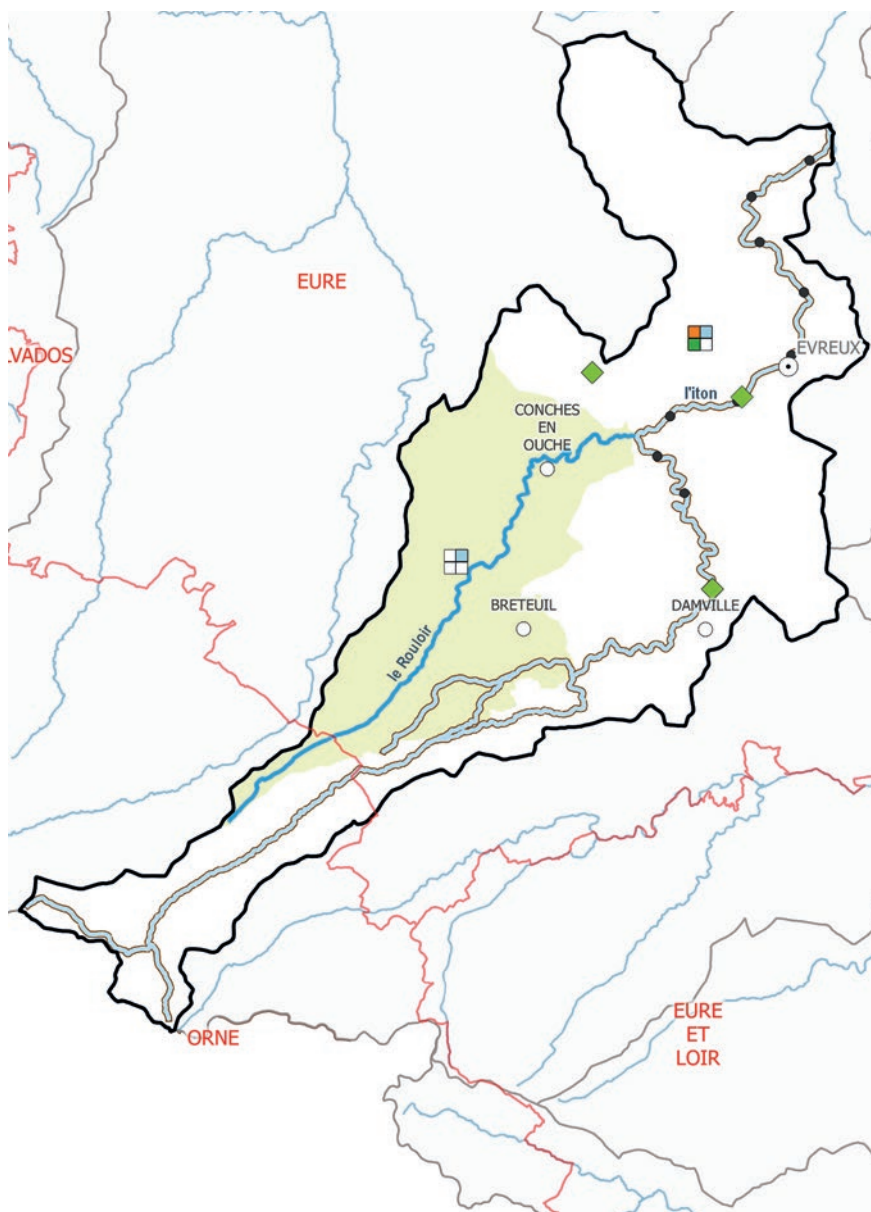
1 196 km²214 Km de masses d'eau
« cours d'eau »

L'iton se jette dans l'Eure au niveau d'Acquigny.

Sur ce bassin versant, l'agriculture occupe les deux tiers du territoire (principalement grandes cultures, élevage à l'amont dans le Perche). L'agglomération d'Evreux regroupe à elle seule plus de la moitié de la population. La partie aval est particulièrement sensible aux rejets industriels et pluviaux urbains.

Concernant l'état écologique des eaux superficielles, 2 masses d'eau sont en bon état, 1 en état moyen et 2 en état médiocre. Les principaux facteurs de dégradation sont l'IMM2, l'azote, le phosphore et les paramètres liés à l'oxygène. L'état chimique, hors ubiquistes, de toutes ces masses d'eau est bon.

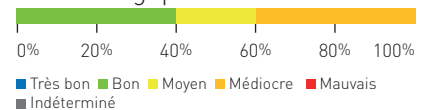
Pour les eaux souterraines, la masse d'eau FRHG211 (craie altérée du Neubourg/Iton/plaine de Saint-André) est en état quantitatif médiocre et en état chimique médiocre du fait des nitrates et des pesticides.



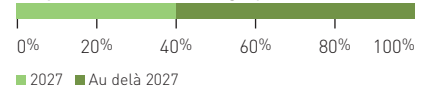
Masse d'eau

Rivières et canaux	5
Lac	0
Transitions	0
Côtières	0
Souterraines	2

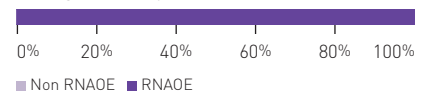
État écologique ESU



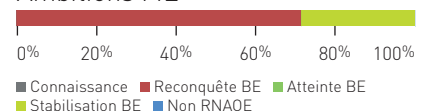
Objectif état écologique ESU



ME en RNAOE



Ambitions ME



UNITÉ HYDROGRAPHIQUE
ITON
SAV.17

MESURE	NOM DE LA MESURE	ME%	SO	C	μ	E
Réduction des pollutions des collectivités						
ASS0101	Assainissement - Etude globale et schéma directeur	14				
ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales	29				
ASS0302	Réhabilitation d'un réseau hors Directive ERU	14				
ASS0502	Equipement d'une STEP Hors Directive ERU	14				
ASS13	Nouveau système d'assainissement ou amélioration du système d'assainissement	14				
Réduction des pollutions agricoles						
AGR02	Limitation des transferts de fertilisants	14				
AGR03	Limitation des apports diffus	29				
AGR0301	Limitation des apports de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	14				
AGR0303	Limitation des apports de pesticides	29				
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants	43				
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC	29				
Protection et restauration des milieux						
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau	57				
MIA03	Mesures de restauration de la continuité écologique	14				
MIA0401	Réduction de l'impact d'un plan d'eau sur une autre masse d'eau	14				
MIA14	Mesures de gestion des zones humides	14				